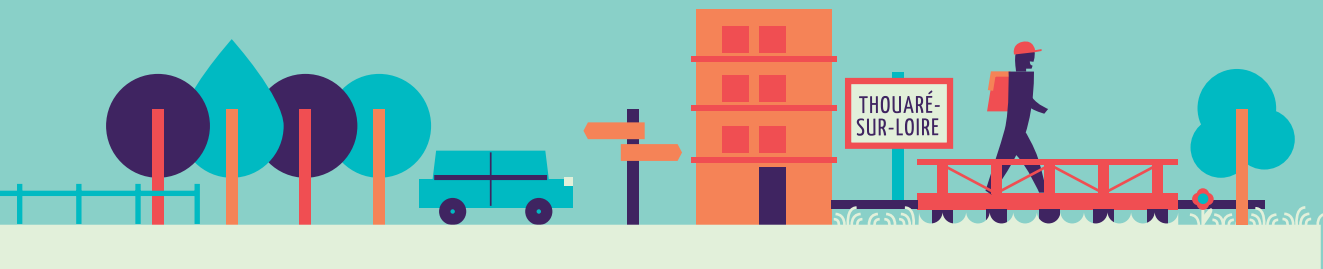


Thouaré-sur-Loire

Agenda

2 1

2012 • 2017



SOMMAIRE



- 3 EDITO
- 4 LA NOTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN MODÈLE DE SOCIÉTÉ À METTRE EN PLACE
- 5 L'AGENDA 21 : UN OUTIL DE CONCERTATION POUR PLANIFIER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 6 DU DIAGNOSTIC À L'ADOPTION DE L'AGENDA 21 THOUARÉEN
- 8 MODIFIER NOS COMPORTEMENTS EN RÉDUISANT NOTRE CONSOMMATION EN ÉNERGIE ET EN EAU
- 12 FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE, RENFORCER LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS
- 18 AIDER LES HABITANTS À DEVENIR DES ÉCO-ACTEURS
- 22 CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- 28 ASSOCIER LES THOUARÉENS AUX PRISES DE DÉCISION SUR LA VIE DE LA COMMUNE
- 30 AGENDA 21 THOUARÉEN : LA SUITE...
REMERCIEMENTS
- 31 GLOSSAIRE



THOUARÉ-SUR-LOIRE, VILLE DURABLE

Quel monde souhaitons-nous laisser à nos enfants ?

C'est sur cette question que s'appuient les fondements du développement durable. Nous portons tous une responsabilité : habitants, professionnels, parents, enfants, élus... Chacun, à son niveau, est acteur de sa vie et de son environnement, que ce soit en termes économique, social et écologique. Et jamais les hommes, quel que soit leur pays, n'ont vu leur avenir aussi lié qu'aujourd'hui.

A Thouaré-sur-Loire, le développement durable est une préoccupation majeure de l'équipe municipale depuis 2008, comme l'atteste la nomination d'un 1^{er} adjoint délégué au développement durable et à l'Agenda 21. Nous nous efforçons de développer et de faire vivre au quotidien notre territoire dans le respect de la nature et des personnes. Pour cela, différentes actions ont déjà été engagées par la municipalité : diminution de pesticides sur les espaces verts, intensification du bio dans la restauration scolaire, tarification des services publics adaptée aux ressources des familles, accessibilité aux équipements publics, actions de sensibilisation des habitants, réduction de la dette, etc. En parallèle, nous nous réjouissons que des associations et des citoyens thouaréens portent déjà des projets allant dans le même sens.

Le présent Agenda 21 marque notre volonté d'aller plus loin encore, de nous inscrire dans une dynamique formelle et collaborative de développement durable, en y associant tous les acteurs possibles : habitants, responsables d'associations, chefs d'entreprises, agents municipaux, élus... Nous avons tous été invités à participer à l'élaboration de cet outil. Au final, ce programme, qui touche à tous les champs de l'action publique, s'articule autour de 5 orientations et 15 fiches-actions, déclinaisons pour les habitants comme pour la collectivité.

Faisons de cet outil notre feuille de route pour co-construire une société du mieux vivre ensemble !



Bernard Chesneau, Maire

et **Joseph Bonnet**, 1^{er} adjoint délégué au développement durable et à l'Agenda 21

LA NOTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN MODÈLE DE SOCIÉTÉ À METTRE EN PLACE

VINGT ANNÉES DE GESTATION

♥ A l'origine, le Club de Rome

Dans les années 70, des scientifiques, des industriels, des fonctionnaires nationaux et internationaux, des économistes de 53 pays constituent, à Rome, un groupe de réflexion autour des problèmes complexes auxquels doivent faire face toutes les sociétés.

Dès 1972, ce groupe se fait connaître par un rapport intitulé « Halte à la croissance ». A l'apogée des Trente Glorieuses, ce rapport interpelle : comment imaginer poursuivre cette quête effrénée de la modernité, sans considérer les contraintes de disponibilité des matières premières ?

La même année, l'ONU réunit pour la première fois un Sommet de la Terre à Stockholm. Il donne naissance au Programme des Nations Unies pour l'environnement.

♥ Une commission mondiale sous l'égide de l'ONU

Constituée au sein des Nations Unies dès 1983, la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement remet en 1987 un rapport intitulé « Notre futur commun », plus connu sous le nom de Rapport Brundtland, du nom de la Norvégienne Gro Harlem Brundtland qui présida cette commission de 1983 à 1987.

C'est de ce rapport que va naître la notion de **DÉVELOPPEMENT DURABLE**. Dès cette date, une méthode d'approche intègre les trois dimensions économique, écologique et sociale.

Pour la première fois, les notions d'environnement et de solidarité envers les générations futures sont liées. Cela induit différents principes : la responsabilité, la prévention, la précaution ainsi que l'absolue nécessité de réfléchir à l'échelle du long terme dans toutes les prises de décision.

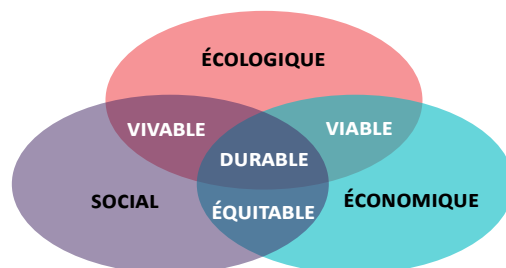
RIO 1992, UN NOUVEAU SOMMET DE LA TERRE

A l'occasion de ce troisième Sommet de la Terre, la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) voit le jour. Le terme de développement durable y est consacré et c'est en présence de 173 états qu'est signé un programme d'actions pour le 21^{ème} siècle : c'est la naissance de la notion d'**AGENDA 21**.

Ce premier Agenda 21 mondial est composé de 27 principes qui permettent de concilier les trois piliers du développement durable, à savoir :

- La protection de l'environnement (volet écologique)
- L'efficacité économique
- L'équité sociale

L'intersection entre les trois aires figure la zone de convergence entre l'économique, l'écologique et le social. La stratégie de développement durable vise à élargir cette zone d'intersection.



AU NIVEAU NATIONAL : GRENELLE I ET II

En 2007, se réunissent des associations, des ONG et des membres du gouvernement français. Il en émergera un projet de loi appelé « Grenelle I », qui sera adopté par le Parlement en 2009.

En 2010, une seconde loi dite « Grenelle II » vient détailler les modalités d'application de « Grenelle I ».

L'AGENDA 21 :

UN OUTIL DE CONCERTATION POUR PLANIFIER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE






L'AGENDA 21 : UN PROJET TERRITORIAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Communément défini comme un plan d'actions pour le 21^{ème} siècle, le terme d'Agenda 21 se décline au niveau de chaque échelle géographique. Il s'agit d'un plan pluriannuel destiné à planifier le développement durable à l'échelle locale mais aussi d'un outil de concertation avec les habitants du territoire.

DU CONCEPT À LA MISE EN ŒUVRE

Si la notion de développement durable est née en 1987, il a fallu attendre 1992 pour que l'ONU incite les pouvoirs publics à se doter de l'outil Agenda 21. Cependant, l'harmonisation des pratiques ne sera reconnue en France qu'en 2006, à travers un cadre minimal de référence commun aux agendas 21 et aux projets territoriaux de développement durable que le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie a fait parvenir aux préfets.

Ce cadre de référence vise 5 finalités :

-  la lutte contre le changement climatique
-  la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
-  la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
-  l'épanouissement de tous les êtres humains
-  une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Il retient aussi 5 éléments déterminants concernant la démarche à conduire pour de tels projets :

- stratégie d'amélioration continue
- participation
- organisation du pilotage
- transversalité des approches
- évaluation partagée

A THOUARÉ-SUR-LOIRE

Forte de ces directives, l'équipe municipale a souhaité inscrire la ville de Thouaré-sur-Loire dans cette dynamique afin de porter un regard responsable sur chacun des projets structurants de la ville. Avant même d'avoir élaboré son premier Agenda 21, elle a veillé à introduire des clauses de solidarité et de développement durable dans les cahiers des charges destinés à de nouveaux investissements.

Cependant, il lui a semblé indispensable de se doter d'un véritable outil de planification du développement durable, que pourraient s'approprier les habitants.

DU DIAGNOSTIC

À L'ADOPTION DE L'AGENDA 21 THOUARÉEN

ETAT DES LIEUX DE L'EXISTANT : LE DIAGNOSTIC

♥ Les enquêtes de terrain

- Une enquête réalisée au printemps 2012 auprès des entreprises thouaréennes a permis de mieux cerner leurs attentes et de découvrir leurs initiatives.
- Le volet « déplacements domicile/école » de l'enquête adressée aux familles en 2010 a été exploité pour la construction de l'Agenda 21 local.
- En 2009, une enquête menée en direction des collégiens a permis de mieux appréhender les pratiques de déplacements domicile-collège, notamment concernant l'usage des bicyclettes.

♥ L'étude des pratiques en interne et la formation des agents à un fonctionnement plus transversal

Depuis 2009, au sein des services, les agents en charge d'un encadrement ont tous reçu une formation à la méthodologie de projet.

Parallèlement, une étude des pratiques et des méthodes de travail a été menée afin d'établir un diagnostic interne.

LE TEMPS DE LA CONCERTATION : SOLLICITER, MOBILISER, COMMUNIQUER

En septembre 2012, la démarche de concertation a été présentée lors d'une réunion publique en présence :

- de membres des Conseils de Quartiers, de responsables d'associations, de membres du Conseil Intercommunal de Développement, personnellement conviés ;
- de différents personnes qui avaient contribué à l'élaboration du Plan Communal de Déplacements Doux (PCDD) ;
- de Thouaréens souhaitant apporter leur pierre à l'édifice (information par voie de presse et sur les supports de communication municipaux) ;
- de Thouaréens sollicités après tirage au sort sur liste électorale (voir ci-contre) ;
- d'élus municipaux engagés dans la réflexion.

Au cours de cette réunion, chacun a pu exprimer sa vision du développement durable à l'échelle de la commune. A l'issue de l'échange, des ateliers thématiques ont été organisés.

La synthèse des travaux de concertation croisée avec les éléments du diagnostic a abouti à dégager 5 grandes orientations, elles-mêmes déclinées en 15 fiches-actions.

Cette synthèse constitue le plan pluriannuel de développement durable à l'échelle locale : l'Agenda 21. Il a été validé auprès des habitants ayant participé à la démarche, avant d'être présenté au Conseil municipal qui l'a adopté.

UN OUTIL AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE : LE TIRAGE AU SORT SUR LISTE ÉLECTORALE

L'idée est de donner à des habitants potentiellement éloignés de la vie publique locale, l'occasion de prendre part à cette concertation et d'être acteurs de prises de décision concernant leur commune.

100 noms ont été tirés au sort sur liste électorale, afin de retenir, au final, 30 personnes représentatives de la population thouaréenne, tant en ce qui concerne le sexe, que la tranche d'âge, et le quartier du domicile. Seule interdiction : cette liste ne pouvait pas comprendre d'élus de l'actuel Conseil municipal.

Parmi les 30 personnes conviées à la réunion de lancement de la concertation Agenda 21, certaines ont ainsi pris part à la démarche.

LES 5 ORIENTATIONS DE L'AGENDA 21 DE THOUARÉ-SUR-LOIRE

L'Agenda 21 local s'articule autour de 5 orientations, 5 grands thèmes qui se sont «imposés» suite aux ateliers de concertation citoyenne. Ils composent aujourd'hui l'ossature du plan d'action développement durable de Thouaré-sur-Loire pour les 5 années à venir.

- 📍 MODIFIER NOS COMPORTEMENTS EN RÉDUISANT NOTRE CONSOMMATION EN ÉNERGIE ET EN EAU (P. 8)
- 📍 FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE, RENFORCER LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS (P.12)
- 📍 AIDER LES HABITANTS À DEVENIR DES ÉCO-ACTEURS (P. 18)
- 📍 CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ (P. 22)
- 📍 ASSOCIER LES THOUARÉENS AUX PRISES DE DÉCISION SUR LA VIE DE LA COMMUNE (P. 28)

CLÉS DE LECTURE DE L'AGENDA 21 THOUARÉEN

Aucune action de l'Agenda 21 ne relève exclusivement du social, de l'économie, de l'environnement ou de la gouvernance. Afin de mettre en avant les domaines touchés par les actions proposées, sur chaque page, des pictogrammes renvoient aux différentes finalités du cadre de référence national du développement durable :



la lutte contre le changement climatique



la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources



la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations



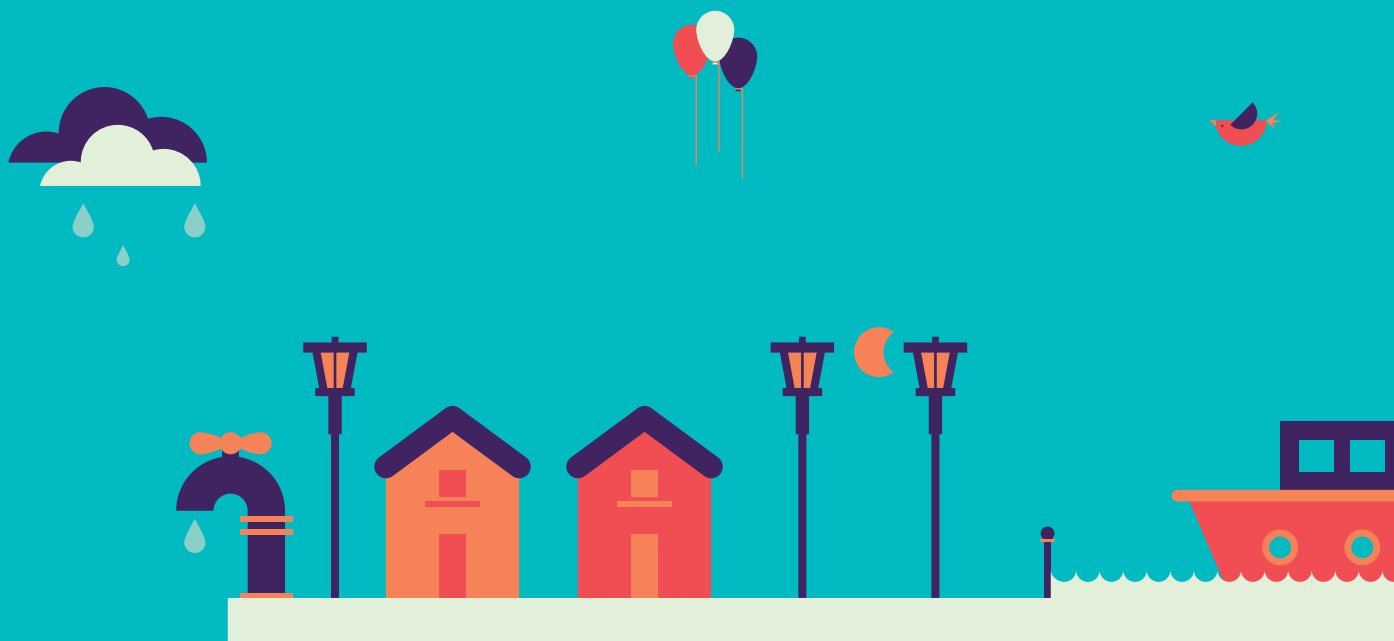
l'épanouissement de tous les êtres humains



une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

MODIFIER NOS COMPORTEMENTS

EN RÉDUISANT NOTRE CONSOMMATION
EN ÉNERGIE ET EN EAU



PRENONS SOIN DE L'EAU ET PREVENONS LES POLLUTIONS



Prendre soin de notre eau, c'est ce que nous invite à faire le Comité de Bassin Loire-Bretagne. Préserver l'eau est un enjeu majeur des prochaines décennies et repose sur deux objectifs : éviter le gaspillage d'eau et limiter la pollution.

ACTIONS

- ♥ Sensibiliser la population grâce aux éco-gestes et ateliers proposés durant des temps forts d'animation (lavage des voitures, arrosage, rejets des produits d'entretien).
- ♥ Conserver au mieux l'eau de pluie sur chaque parcelle, limiter l'imperméabilisation des sols.
- ♥ Pour éviter les pollutions, étudier la mise à disposition d'une fosse pour les vidanges des véhicules.
- ♥ Sensibiliser les Thouaréens aux nuisances sonores, pollutions électromagnétiques, pollutions liées aux COV (composés organiques volatiles), aux CFC (chlorofluorocarbures) présents dans notre environnement domestique (fluides frigorigènes).
- ♥ Proposer un atelier de sensibilisation aux nuisances sonores à destination des jeunes (notamment autour des bruits de cyclomoteurs).

AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

- Sensibiliser les agents à la réduction de la consommation d'eau.
- Assurer un relevé mensuel des consommations en eau des équipements communaux.
- Intégrer les écolabels dans l'achat public : produits d'entretien et tous consommables.

PARTENAIRES

Comité de Bassin Loire-Bretagne, Nantes Métropole, ADEME, CPIE (Ecopôle)

MOYENS

- **Humains** : services développement durable, communication, enfance jeunesse, techniques, entretien, marchés
- **Techniques** : selon l'étude de faisabilité d'implantation ; moyens de communication

ECHÉANCIER

- Etude de faisabilité d'une fosse de vidange en **décembre 2013**
- Actions de sensibilisation sur **toute la durée de l'Agenda 21**

INDICATEURS

- Résultat de l'étude de faisabilité disponible début 2014
- A minima une diffusion d'information par an
- A minima un fascicule-dossier « eau et pollution », avant 2017

RÉDUISONS NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE



Pour limiter les changements climatiques, les collectivités mettent en place des actions pour réduire, sur leur territoire, les émissions de gaz à effet de serre. Ces actions constituent le Plan Climat Energie Territorial. Cependant, il reste beaucoup à faire.

ACTIONS

- Proposer des animations de sensibilisation à travers la Fête de l'Énergie.
- Proposer des visites d'installations moins énergivores ou elles-mêmes productrices d'énergie.
- Faire connaître les alternatives aux énergies fossiles (biomasse, bois, éolien, solaire).
- Valoriser les démarches visant à réduire la consommation d'énergie (défi «Famille à énergie positive» par exemple).
- Sensibiliser les entreprises aux questions énergétiques (connaissance des dispositifs d'aide, réglementation).
- Permettre aux habitants de réaliser des économies grâce aux rencontres Info Energie.
- Communiquer auprès des utilisateurs d'équipements communaux (associations, scolaires, etc.) sur les gestes simples d'économie d'énergie par le biais des fiches Display, par des rencontres sur leurs lieux de loisirs ou d'apprentissage.
- Informer les Thouaréens sur les consommations d'énergie liées aux déplacements et à tout type d'achat, dont l'alimentation (bilan carbone), et sur les économies réalisables.
- Prévenir la précarité énergétique avec les services sociaux municipaux.

AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

- Poursuivre un audit énergétique des bâtiments communaux.
- Assurer un relevé mensuel des consommations énergétiques des équipements communaux.
- Procéder à des travaux en faveur de la réduction des consommations énergétiques (régulation des chauffages, isolation du bâti, remplacement des éclairages traditionnels), et faire appel aux énergies renouvelables.
- Sensibiliser les agents à la réduction de la consommation énergétique.
- Réguler l'éclairage public en fonction des heures et des usages (en partenariat avec Nantes Métropole).

PARTENAIRES

Espace Info Energie, ADEME, chambres consulaires, Nantes Métropole, Ecopôle, Conseil régional, CCAS, bailleurs sociaux

MOYENS

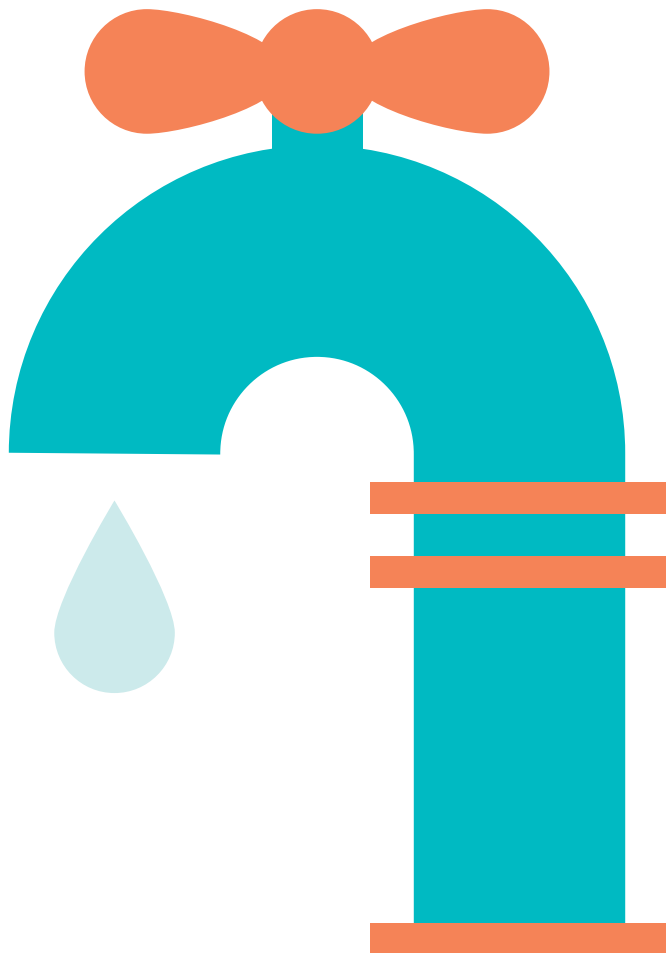
- **Humains** : services communication, développement durable, bâtiments
- **Financiers** : enveloppe annuelle pour des travaux d'économies d'énergie (2012-2017)

ECHÉANCIER

- **Courant 2013**, tenue d'un atelier de sensibilisation en interne
- Poursuite de l'audit énergétique quand la première tranche des travaux d'amélioration aura eu lieu (**en cours, fin 2012**)

INDICATEURS

- Nombre de Thouaréens conseillés par l'Espace Info Energie chaque année
- Une communication Display aux associations chaque automne
- A minima un éco-geste (magazine municipal) et/ou un atelier de sensibilisation et/ou une publication par an au sujet de l'énergie



FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE, RENFORCER LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS



INTÉGRATION ET INSERTION



Montrer l'exemple en matière d'intégration, d'insertion.

La loi du 1^{er} février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, invite les collectivités à procéder à une mise en conformité des transports et des édifices publics avant le 1^{er} janvier 2015. La ville de Thouaré-sur-Loire souhaite aussi agir pour diminuer la précarité économique de personnes en difficulté.

ACTIONS

- ♥ Rendre accessibles les bâtiments communaux.
- ♥ Informer les entreprises présentes sur le territoire des mesures existantes en faveur de l'emploi de personnes handicapées, et/ou de personnes dans le cadre de l'insertion professionnelle.
- ♥ Poursuivre la réduction de la précarité des familles en adaptant les tarifs municipaux.
- ♥ Continuer de proposer des spectacles ou animations accessibles aux personnes porteuses de handicap (spectacle en langue des signes, animations handisport...). (► FICHE N°5)

AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

- Agir sur l'insertion sociale et professionnelle en employant des agents porteurs de handicap, ou en voie d'insertion professionnelle.
- Réduire la précarité par la pérennisation de l'emploi.
- Insérer des clauses liées à l'insertion pour tous les marchés publics.

PARTENAIRES

Chambres consulaires, entreprises de réinsertion, Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (AGEFIPH), Cap Emploi, CCAS, Nantes Métropole, services de la ville

MOYENS

- **Financiers** : enveloppe annuelle pour des travaux d'accessibilité (2010-2014)

ECHÉANCIER

- Actions accessibilité en cours avec obligation de résultat au **1^{er} janvier 2015**

INDICATEURS

- Au moins une information sous forme de séminaire ou de brochure avant le 1^{er} janvier 2015, à destination des entreprises
- Concernant les animations ou spectacles : au moins une programmation par an

LES ÉCHANGES DE BONNES IDÉES



Mettre en place, animer et faire vivre un système de partage.

Le lien social est synonyme de partage, d'échange. Il s'agit donc de favoriser cela par la création d'une plateforme d'échanges de compétences : un magasin aux bonnes idées !

ACTIONS

♥ Mettre en place un espace physique et virtuel de stockage d'informations susceptibles d'intéresser les Thouaréens :

- L'espace physique pourrait être l'Espace La Morvandièrè ;
- Pour l'espace virtuel, il conviendra de créer un blog / portail des échanges de bonnes pratiques d'entraide à Thouaré-sur-Loire.

♥ Mettre le même type d'informations sur les espaces physique et virtuel afin de ne pas désavantager les Thouaréens non connectés au web.

♥ Proposer un accès informatique dans le hall de l'Espace La Morvandièrè.

♥ Modérer les informations stockées et rédiger une charte de l'utilisateur.

♥ Exemples d'informations sur ce site :

- Les propositions de compétences, les demandes de services ;
- Les propositions ou idées de sorties, de partage d'activités (jeux) ;
- Un espace de covoiturage, un espace d'accompagnement (école/activités) à pied ou à vélo ;
- Les propositions de partage de matériel ;
- Une bourse aux graines et plantes...

PARTENAIRES

Centre socioculturel municipal dans le cadre d'actions inscrites au Projet Social, CCAS, associations solidaires, service informatique de la ville

MOYENS

- **Humains** : du temps de mise en œuvre, d'animation, de modération
- **Techniques** : une borne Internet accessible à tous, un site dédié

ECHÉANCIER

- Mise en place d'un groupe de travail au **1^{er} trimestre 2013**
- Inventaire des champs d'action possibles avant **fin mars 2013**
- Rédaction d'une charte de l'utilisateur avant **fin juin 2013**
- Mise en place du magasin aux bonnes idées en **septembre 2013**

INDICATEURS

- Nombre de propositions recensées
- Nombre de demandes satisfaites
- Nombre de sorties / activités organisées
- 1^{ère} évaluation à effectuer en septembre 2014

L'AIDE À LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ



Un Agenda 21 de territoire se doit de mettre en avant toutes les initiatives qui visent à l'épanouissement des habitants.

ACTIONS

- ♥ Encourager la découverte et les pratiques culturelles, sportives et de loisirs pour tous en aidant les plus démunis.
- ♥ Mutualiser des services avec les communes voisines (séjours séniors, séjours ados, salles culturelles, équipements sportifs, programmation culturelle).
- ♥ Favoriser le covoiturage pour se rendre aux activités (régulières et exceptionnelles).
- ♥ Faire connaître les activités proposées par les associations sur les communes voisines (territoire du Conseil Intercommunal de Développement).
- ♥ Informer les habitants sur les multiples avantages que présentent ces activités, tant au niveau de la santé que du bien-être, de l'enrichissement mutuel et de la cohésion sociale.
- ♥ Pour une pratique libre d'activités de sport et de loisirs, faire connaître davantage le territoire communal : sentiers, pistes cyclables, espaces de détente.
- ♥ Encourager les éco-manifestations (tri, toilettes sèches, réduction des flyers, installation de banderoles réutilisables plutôt qu'impression d'affiches, etc.) et donner l'exemple dans les manifestations organisées par la ville.
- ♥ Permettre à tous l'accès aux activités. (►FICHE N°3)

PARTENAIRES

CCAS, associations locales, villes voisines, Conseil du Sport, Conseil de la Culture et des Loisirs, Nantes Métropole, Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), Conseil général

MOYENS

- **Humains** : services concernés dans les différentes communes

ECHÉANCIER

- Plaquette des éco-manifestations à diffuser en **janvier 2014**

INDICATEURS

- Diffusion annuelle du guide des activités thouaréennes ainsi que des guides des communes voisines
- Diffusion de la plaquette « éco-manifestations » aux organisateurs d'évènements
- Accompagnement d'au moins une sortie annuelle de découverte du territoire communal

LA SOLIDARITÉ À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE



Parce que «Solidarité» rime avec «Liberté, Égalité, Fraternité», la ville de Thouaré-sur-Loire souhaite intégrer cette notion dans son Agenda 21. La solidarité se décline aussi bien dans l'espace, donc pas seulement sur notre territoire, que dans le temps, donc avec les générations à venir.

ACTIONS

- ♥ Soutenir et faire connaître les projets du CCAS en direction des plus âgés (voyages de découverte, sorties, ateliers mémoire, etc.).
- ♥ Aider les plus démunis en développant les services de l'Épicerie Sociale.
- ♥ Mutualiser des jardins privatifs : des familles logées dans des immeubles sans jardin pourraient entretenir des jardins de personnes âgées et permettre un partage de la récolte entre la personne âgée inapte à jardiner et la famille de jardiniers.
- ♥ Soutenir les actions solidaires des jardins collectifs.
- ♥ Mobiliser les familles en faveur du logement partagé intergénérationnel : un hébergement contre une présence ou un service.
- ♥ Favoriser les rencontres intergénérationnelles en matière d'échanges de compétences. (► FICHE N°4)
- ♥ Soutenir les actions menées par les associations et collectifs humanitaires et solidaires par des actions de communication, voire des partenariats.

PARTENAIRES

CLIC, CCAS, bénévoles du CCAS, associations solidaires, bailleurs sociaux, Centre socioculturel municipal dans le cadre d'actions inscrites au Projet Social

MOYENS

- **Humains** : services sociaux et service communication

ECHÉANCIER

- Logement partagé : organisation d'une conférence/débat ou documentaire/débat au plus tard au 1^{er} semestre 2015

INDICATEURS

- Une rencontre publique avant le 30 juin 2015
- A minima une action de soutien aux associations solidaires par an

LA PLACE DE L'ENFANT ET DU JEUNE



Le développement durable est ainsi défini : un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

RAPPEL DU CONTEXTE

La ville de Thouaré-sur-Loire a mis en place un **Projet Educatif Local (PEL)** pour la période de 2011 à 2014.

Ce projet se décline en trois actions éducatives prioritaires :

- ♥ Développer et adapter l'offre éducative en respectant les rythmes de vie de l'enfant ;
- ♥ Favoriser la démarche citoyenne ;
- ♥ Mettre en cohérence les actions éducatives initiées par tous les partenaires locaux.

Chacune des actions prioritaires s'articule autour de 13 objectifs opérationnels.

Ce PEL a été élaboré à la suite d'un diagnostic, en concertation avec les co-éducateurs.

PARTENAIRES ÉDUCATIFS LOCAUX

- Les équipes éducatives des établissements scolaires
- Les associations
- Les structures municipales d'accueil
- Les enfants, les jeunes et les familles

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- L'Inspection académique
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Le Conseil général
- La CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

EVALUATION

- Chacune des actions fera l'objet d'une évaluation
- Le PEL est lui-même évalué tous les 3 ans

AIDER LES HABITANTS À DEVENIR DES ÉCO-ACTEURS



LA MOBILITÉ



A pied, en bus, à vélo ? Tous les moyens alternatifs à la voiture individuelle sont bons pour se déplacer sur le territoire de la métropole nantaise. C'est l'un des objectifs du PDU (Plan de Déplacements Urbains). Changer nos habitudes de déplacement, c'est un enjeu majeur des prochaines années.

ACTIONS

- ♥ Informer les Thouaréens sur les transports collectifs et sur les déplacements multimodaux.
- ♥ Promouvoir le covoiturage domicile-travail, domicile-école ou lieux d'activités, domicile-gare, et permettre aux Thouaréens de diminuer l'usage de leur voiture personnelle, tout en créant du lien social.
- ♥ Proposer des modes de déplacements intracommunaux alternatifs :
 - Pédibus vers l'école ou vers les activités extrascolaires avec des accompagnants disponibles (retraités par exemple) ;
 - Vélobus (bus cycliste) vers le collège et vers la gare aux heures des trains ;
 - Autres modes doux.
- ♥ Améliorer la capacité à stocker les vélos dans de bonnes conditions, autant sur les espaces publics que dans les immeubles.
- ♥ Promouvoir les vélos de ville et vélos spéciaux (pliant, triporteur, vélo à assistance électrique etc.), au travers d'aides à l'acquisition notamment, et étudier leur mise à disposition en libre-service.
- ♥ Informer les salariés sur les aides allouées par leur employeur lorsqu'ils font le choix d'un mode de transport public (plan mobilité entreprise).
- ♥ Favoriser le covoiturage ou le déplacement accompagné pour se rendre aux activités et inciter les associations à valoriser ce mode de déplacement partagé.
- ♥ Réfléchir à la mise en place d'une navette intermodale aux heures des principaux trains (au départ de points fixes, voire de parkings relais).
- ♥ Mener une campagne de sensibilisation au partage des espaces (piétons sur le trottoir, stationnement des véhicules sur les espaces dédiés).
- ♥ Favoriser de nouveaux modes de déplacements intercommunaux.

AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

- Mettre en place un plan de déplacement d'entreprise.

PARTENAIRES

Nantes Métropole, associations de parents d'élèves, Conseil de la Vie Educatrice, FUBICY (Fédération française des usagers de la bicyclette), associations, ADEME, TAN

MOYENS

- **Humains** : services communication, développement durable et scolaire
- **Techniques** : aménagement des continuités douces

ECHÉANCIER

- Groupe de travail sur les vélos en libre service ainsi que sur la navette intermodale en **2016**
- Plan de déplacement d'entreprise (ville) opérationnel **courant 2014**
- Poursuite du Plan communal de déplacements doux **chaque année**

INDICATEURS

- Nombre de nouveaux appuis-vélos installés par an
- Publier au moins un éco-geste (magazine municipal) lié à la mobilité ou à la sécurité routière par an
- Au moins un exercice pratique (circuit à vélo) par an ou participation à la Fête du Vélo

ACHETONS RESPONSABLE



Achat responsable : achat qui prend en compte tout le cycle de vie du produit, c'est à dire son origine sociale, environnementale, économique et humaine, tout en s'interrogeant sur sa fin de vie, sa capacité à vivre une seconde vie et à être recyclé.

ACTIONS

- ♥ Sensibiliser les habitants à la traçabilité des produits, les inciter à se renseigner sur la provenance et le mode de production de ces derniers.
- ♥ Faire connaître les producteurs locaux (alimentaires et produits de consommation courante) et diffuser ces éléments aux habitants.
- ♥ Informer les Thouaréens sur les possibilités de seconde vie ou de réemploi des produits : établir et mettre à jour un annuaire des associations ou entreprises d'insertion œuvrant dans le recyclage, le reconditionnement des produits et appareils.
- ♥ Aider les usagers à s'y retrouver dans la jungle des labels et les sensibiliser au phénomène d'écoblanchiment (greenwashing en anglais) : seuls quelques labels ont valeur de certification.
- ♥ Inciter les personnes les plus fragiles à être vigilantes en ce qui concerne les ventes à domicile (éco-geste dans le magazine municipal).
- ♥ Aider à la promotion du commerce équitable.

AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

- Développer une clause éco-responsable dans tous les marchés publics (produits recyclés ou recyclables, encres végétales, produits d'entretien, etc.).
- Veiller à l'introduction croissante de produits bio, labellisés, issus de circuits courts ou équitables dans les menus de la restauration scolaire.
- Préférer les produits issus du commerce équitable ou fabriqués par une entreprise d'insertion quand l'offre le permet.
- Veiller à diriger les produits usagés vers les centres de collecte et de réemploi adéquats.
- Réutiliser certains matériaux ou produits lors d'aménagements publics.

PARTENAIRES

Associations de défense des consommateurs, Nantes Métropole, Ecopôle, prestataire de restauration scolaire

MOYENS

- **Humains** : services communication, développement durable, restauration scolaire, administratif, techniques
- **Financiers** : budget pour l'évacuation de matériels, produits et matériaux vers des filières de valorisation

ECHÉANCIER

- Evacuation des déchets recyclables de l'ancienne mairie **entre fin 2013 et le 1^{er} trimestre 2014** vers les filières adéquates
- **En cours** pour les marchés publics et l'introduction de produits bio et labellisés en restauration scolaire

INDICATEURS

- Au moins un atelier ou une visite d'atelier de réemploi avant le bilan de juin 2015
- A minima un éco-geste (magazine municipal) sur le commerce équitable avant fin 2014
- Progression de la part de produits bio et labellisés dans la restauration scolaire

LES DÉCHETS



Accompagner les Thouaréens dans la gestion des déchets.

Devant la variété des déchets domestiques et industriels, il est impératif de comprendre le cycle de vie d'un produit afin d'en assurer la meilleure élimination possible lorsque celui-ci parvient en fin de vie. Qu'ils soient domestiques, industriels ou agricoles, les déchets doivent suivre le meilleur chemin possible vers un éventuel recyclage.

ACTIONS

- ♥ Réduire les déchets à la source.
- ♥ Informer les industriels et les artisans sur les règles de tri, la législation en la matière, les obligations et surtout mettre à leur disposition des outils de prise de décisions :
 - adresses des organismes de collecte spécifique ;
 - outils de mutualisation de la collecte ;
 - calendrier des collectes spécifiques.
- ♥ Renforcer l'information et la formation des habitants aux règles de tri.
- ♥ Sensibiliser les habitants au réemploi, à la seconde vie des objets.
- ♥ Rappeler aux habitants les modalités de collecte de déchets spécifiques.
- ♥ Informer les Thouaréens sur la législation concernant le brûlage et leur proposer des solutions alternatives. (► FICHE N°14)
- ♥ Inciter les habitants à modifier leurs pratiques en matière d'achat (achat en vrac, diminution des achats en barquette, achat en gros contenant).

AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

- Ajuster les besoins en matière d'impression des publications locales et développer la communication en ligne.
- Sensibiliser les agents au tri et les accompagner dans les changements d'habitudes.
- Dématérialiser les documents administratifs et accroître la part d'e-administration.
- Organiser des éco-manifestations.

PARTENAIRES

Nantes Métropole, chambres consulaires, associations et entreprises de valorisation des déchets

MOYENS

- **Humains** : services administratif, informatique, entretien, communication, développement durable
- **Techniques** : logiciels d'e-administration

ECHÉANCIER

- Un atelier de sensibilisation en **intra courant 2013**
- Une visite d'un site de gestion des déchets **avant fin 2014**

INDICATEURS

- Economie en matière d'impressions
- Quantité de papier recyclé
- Bilan des volumes de la collecte
- Nombre d'actes administratifs dématérialisés

CONTRIBUER

À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



LA LOIRE



Faire connaître La Loire pour mieux la préserver.

La commune porte dans son patronyme le terme « sur Loire » mais le fleuve manque de visibilité. Les Thouaréens souhaitent lui redonner toute sa dimension en la faisant mieux connaître sur tous les plans. Par ailleurs, un atelier du Conseil Intercommunal de Développement effectuera aussi un travail de réflexion sur les bords de Loire, qu'il conviendra de croiser avec le diagnostic Agenda 21.

ACTIONS

- ♥ Permettre à chacun de découvrir la Loire à travers des installations pérennes et respectueuses de l'environnement. En partenariat avec des associations ou organismes compétents, faire connaître les oiseaux fréquentant les bords de Loire, la faune et la flore locales.
- ♥ Mettre en place une exposition d'interprétation permanente avec différentes thématiques : Loire et biodiversité, faune des bords de Loire, flore des bords de Loire, la Loire sur la route des migrations, le fleuve d'hier et d'aujourd'hui, la Loire et sa gastronomie, préservation des berges, etc.
- ♥ Accompagner La Loire à Vélo et les randonneurs en créant une escale (point info, tables et bancs...).
- ♥ Favoriser les actions de nettoyage des berges et sentiers de la commune par les habitants (communication, aide logistique).
- ♥ Soutenir les collectifs locaux qui proposent des actions de connaissance et de préservation de la Loire.

PARTENAIRES

CORELA (Conservatoire des Rives de la Loire et de ses Affluents), VNF (Voies Navigables Françaises), Loire à Vélo, Conseil général, Nantes Métropole, Bretagne Vivante, LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), Agence de Bassin Loire-Bretagne, Conseil Intercommunal de Développement

MOYENS

- **Humains** : services communication, développement durable, espaces verts

ECHÉANCIER

- Mise en place d'un groupe de travail Loire au **1^{er} semestre 2013**
- Une rencontre du groupe de travail avec le CID au plus tard **1^{er} trimestre 2014**

INDICATEURS

- A minima une action pédagogique avant fin 2014
- A minima un éco-geste ou un article de sensibilisation par an

LES ESPACES NATURELS



Recenser, inventorier les espaces naturels de la commune.

Pour contribuer à la préservation des espaces naturels situés sur le territoire communal, il convient de les répertorier et de favoriser des continuités écologiques.

ACTIONS

- ♥ Connaître et faire connaître la biodiversité du territoire de Thouaré-sur-Loire.
- ♥ Faire connaître les espaces naturels (bois, landes, ruisseaux, prairies inondables, mares...).
- ♥ Faire connaître les zones protégées et leur réglementation.
- ♥ Dialoguer avec les chasseurs et les pêcheurs car ils sont des acteurs importants de la biodiversité.
- ♥ Sensibiliser la population en élaborant un programme d'éducation à l'environnement.

AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

- A partir de l'inventaire des haies bocagères de la commune, proposer un plan d'actions autour de leur entretien et de la valorisation des déchets verts. (► FICHE N°14)
- Valoriser les chemins et permettre au plus grand nombre de les pratiquer en favorisant des continuités entre chacun d'eux.
- Maintenir ou rétablir les continuités écologiques (trame verte et bleue).

PARTENAIRES

CORELA (Conservatoire des Rives de la Loire et de ses Affluents), VNF (Voies Navigables Françaises), Conseil général, Nantes Métropole, ONF, fédérations de chasse et de pêche, associations, Bretagne Vivante, CDRP (Comité Départemental de Randonnée Pédestre), Centre socioculturel municipal dans le cadre de ses « sorties nature », LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), habitants pour la mémoire de la commune

MOYENS

- **Humains** : stagiaire en gestion de l'environnement
- **Techniques** : logiciel SIG

ECHÉANCIER

- Mise en place d'un groupe de travail Espaces naturels en **2013**
- Accueillir un stagiaire en gestion de l'environnement sur l'**année universitaire 2013-2014 ou 2014-2015**

INDICATEURS

- Mise en lumière d'au moins une sortie pédagogique annuelle (► FICHE N°5)
- Mise en ligne d'un fascicule d'inventaire faunistique et botanique avant juin 2015 (objectif de la mission du stagiaire)

LES ESPACES VERTS



Assurer une cohérence dans le traitement des espaces verts de la commune.

Afin de mixer lieu convivial, espace de lien social et réserve de biodiversité, il convient d'établir un diagnostic complet des espaces verts de la commune.

ACTIONS

- ♥ Poursuivre le travail de recensement des parcelles entretenues par la ville au titre des espaces verts.
- ♥ Proposer différentes alternatives d'entretien et d'usages des espaces verts existants.
- ♥ Diffuser ces informations et les partager avec les habitants et les associations.
- ♥ Adapter au mieux les essences à leurs implantations.
- ♥ Faciliter l'accès aux espaces verts pour tous.
- ♥ Réduire drastiquement l'usage de produits phytosanitaires et promouvoir d'autres techniques d'entretien.
- ♥ Faire des espaces verts de la ville des lieux d'apprentissage pour l'entretien des jardins individuels.
- ♥ Consulter les habitants avant la validation des projets d'implantation ou de modification des espaces verts.

PARTENAIRES

Comité Consultatif de Quartiers, Conseil Municipal des Jeunes

MOYENS

- **Humains** : services espaces verts, communication, développement durable
- **Techniques** : adaptation du matériel aux nouvelles techniques
- **Financiers** : achat de nouvelles plantes, de nouveaux arbres

ECHÉANCIER

- GDEV (gestion différenciée des espaces verts) **en cours**
- Un fascicule GDEV distribué aux habitants et/ou en ligne, au plus tard au **1^{er} semestre 2014** (accompagné de conseils pour l'entretien extérieur des habitations individuelles)

INDICATEURS

- Quantité de produits phytosanitaires utilisés et part des intrants naturels
- Quantité de plants achetés
- Rapport arbres supprimés / arbres plantés
- Volume de paillage utilisé
- Evolution de la consommation d'eau

LES DÉCHETS VERTS



L'entretien extérieur des habitations individuelles génère beaucoup de déplacements vers les déchetteries. Apprendre aux habitants à valoriser ces déchets, pour leur usage personnel ou un usage collectif est une action qui présente de nombreux avantages écologiques : diminution des déplacements, paillage permettant de réduire l'arrosage et le désherbage, diminution de l'usage des pesticides et enrichissement du sol par les produits organiques naturels.

ACTIONS

- Valoriser les déchets verts au plus près de leur production par la mise en place de broyage, d'une plate-forme de stockage et former les habitants aux techniques de paillage.
- Valoriser les actions de compostage (individuel mais aussi collectif), sensibiliser les Thouaréens à l'intérêt écologique et économique du tri des déchets putrescibles, et former les habitants aux techniques de compostage.

AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

- Utiliser du paillage issu du broyat des haies et arbustes taillés par le service des Espaces verts.
- Poursuivre la réduction de biodéchets dans les cantines en évitant les gaspillages et continuer leur recyclage dans la filière de la biométhanisation.

PARTENAIRES

Compostri, associations, prestataire de restauration collective, Nantes Métropole, associations de défense des consommateurs

MOYENS

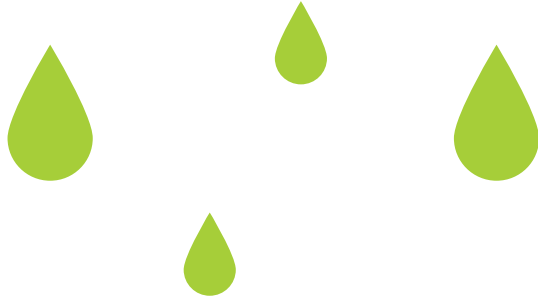
- **Humains** : services espaces verts, communication, restauration scolaire, périscolaire, développement durable
- **Techniques** : plate-forme de stockage, achat ou location de broyeur

ECHÉANCIER

- une action de sensibilisation au compostage au **printemps 2013**
- mise en place d'un groupe de travail au **printemps 2013**
- recyclage des biodéchets de restauration scolaire **en cours**

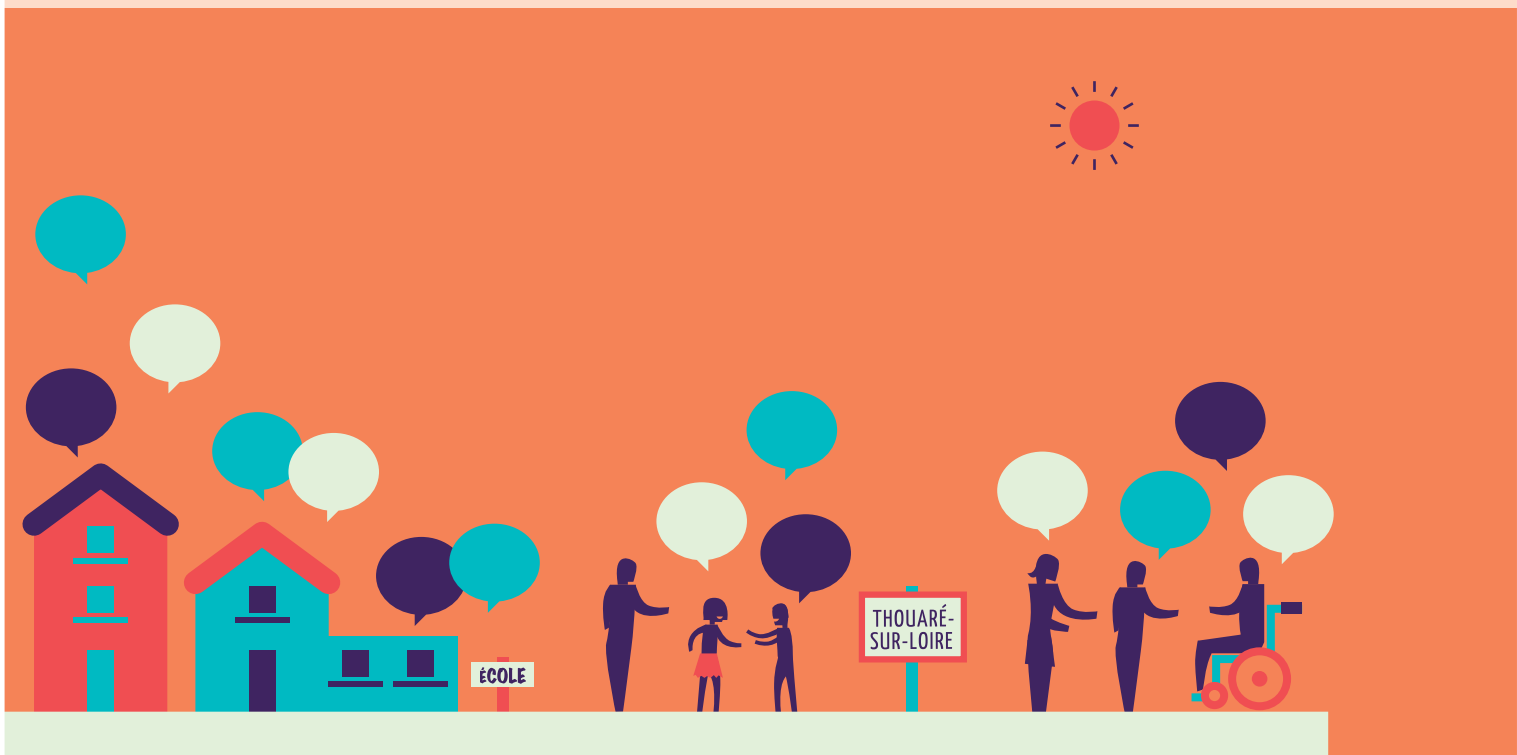
INDICATEURS

- volume de biodéchets collectés
- volume de paillage produit
- rapport nombre de repas servis / volume de déchets et biodéchets collectés



ASSOCIER LES THOUARÉENS

AUX PRISES DE DÉCISION
SUR LA VIE DE LA COMMUNE



ENCOURAGEONS LA CITOYENNETÉ LOCALE



Associer les Thouaréens à la vie de la commune, afin que chaque habitant se sente acteur de sa ville et de son environnement.

ACTIONS

- ♥ Faire vivre la démocratie participative à travers des instances locales spécifiques (Conseils du Sport, de la Vie Educative, de la Culture et des Loisirs...) ou plus générales (Comités de Quartiers, Conseil Municipal des Jeunes...).
- ♥ Favoriser les liens entre les différentes instances de démocratie locale.
- ♥ Placer Thouaré-sur-Loire au cœur de son territoire en soutenant l'action du Conseil Intercommunal de Développement.
- ♥ Inciter les Thouaréens à participer aux consultations mises en place par Nantes Métropole.
- ♥ Associer les entreprises et les commerces locaux à notre Agenda 21.

PARTENAIRES

Comités de Quartiers, Conseil Municipal des Jeunes, Conseil de la Culture et des Loisirs, Conseil du Sport, Conseil de la Vie Educative, CCAS et ses bénévoles, associations, Centre socioculturel municipal et ses bénévoles, Conseil Intercommunal de Développement

MOYENS

- Humains : services enfance jeunesse, communication, démocratie locale, sport, culture, scolaire, CCAS

ECHÉANCIER

- Mener une réflexion sur les Comités de Quartiers en **2013**
- Organiser une rencontre avec le Conseil Intercommunal de Développement en **2013**
- Organiser une présentation Agenda 21 au Conseil Municipal des Jeunes en **2013**

INDICATEURS

- Nombre de réunions de concertation menées par an
- Taux de participation aux instances participatives et consultatives

AGENDA 21 THOUARÉEN :

LA SUITE...

Faire vivre ce plan pluriannuel nécessite un suivi régulier, un accompagnement sur la durée et surtout une vision partagée.

C'est pourquoi une **commission Agenda 21** va être mise en place au cours du 1^{er} trimestre 2013. Constituée d'élus, de techniciens des services et d'habitants, elle aura pour mission d'assurer des bilans d'étape pour chacune des actions, d'en adapter, au besoin, les objectifs, tout en conservant l'orientation première de celles-ci.

L'**évaluation** suivra une méthodologie commune et permettra d'établir, à la fin du premier semestre 2015, un premier **bilan de mi-agenda**.

A la fin de chacune des fiches-actions, sont ciblés quelques **indicateurs**. Ils sont de deux natures : quantitatif et qualitatif. Cette exigence d'objectivité est le gage de la réussite du présent Agenda 21.

Après une construction commune et collective, il s'agit désormais de faire vivre ce plan, ensemble, avec les instances consultatives et participatives notamment.

Restons donc tous mobilisés pour faire de Thouaré-sur-Loire une ville où le développement durable est l'affaire de chacun.

A TOUS, MERCI...

Ce premier Agenda 21 thouaréen n'aurait pu voir le jour sans la mobilisation des habitants qui ont répondu aux enquêtes, ont eu la curiosité de se déplacer pour la réunion publique de septembre 2012, se sont investis dans des ateliers ou au travers des instances de démocratie locale.

Ces remerciements vous sont adressés.

Ils vont aussi à toutes celles et ceux, qui, par les petits gestes du quotidien, œuvrent chaque jour pour le développement durable.



GLOSSAIRE

ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) :

L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées) :

Organisme paritaire français, institué par la loi du 10 juillet 1987 pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé.

Bilan carbone :

Le bilan carbone d'un produit ou d'une entité humaine (individu, groupe, collectivité...) est un outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre, devant tenir compte de l'énergie primaire et de l'énergie finale des produits et services. On l'exprime en tonnes équivalent CO₂ annuel. Une mesure voisine est l'empreinte écologique, exprimée en hectares.

Biodéchets et biométhanisation :

Les biodéchets sont des déchets organiques, qui sont putrescibles ou fermentescibles. La biométhanisation est le processus qui permet d'en tirer une source d'énergie.

Commerce équitable :

Système d'échange dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial.

Continuité écologique / trame verte et bleue :

Traduit la possibilité donnée aux espèces animales et végétales de se déplacer sur un territoire ou entre des territoires. On parle aussi de trame verte et bleue, de corridors écologiques.

Déplacement multimodal ou intermodal :

Désigne l'usage d'au moins deux modes de transport pour le même déplacement, de la marche à pied au transport public, en passant par la voiture.

Display :

La campagne européenne Display® est une initiative menée par des experts provenant de 20 villes et municipalités européennes. Elle a pour but d'encourager les autorités locales à afficher les performances énergétiques et environnementales de leurs bâtiments publics par le biais d'une étiquette similaire à celle utilisée pour les appareils électroménagers.

Ecoblanchiment (blanchiment écologique ou greenwashing) :

Procédé marketing utilisé par une organisation (entreprise, gouvernement, etc) dans le but de se donner une image écologique responsable. La plupart du temps, l'argent a davantage été investi en publicité que pour de réelles actions en faveur de l'environnement.

Ecolabel :

Label officiel, attribué par une organisation certifiante, afin d'établir qu'un produit ou un acteur a un impact réduit sur l'environnement. On en citera deux : NF Environnement et l'Ecolabel européen. *Voir aussi www.ecolabels.fr*

Eco-manifestation :

Manifestation où tous les aspects du développement durable sont pris en compte : accessibilité, tarification, limitation et gestion des déchets, promotion des accès doux, achats responsables, etc.

Gaz à effet de serre (GES) :

Composants gazeux qui absorbent le rayonnement infrarouge émis par la surface terrestre contribuant à l'effet de serre. L'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre est l'un des facteurs à l'origine du récent réchauffement climatique.

Pédibus / vélobus :

Mode de ramassage scolaire, correspondant à un autobus pédestre ou à vélo. Il permet de limiter le recours à un véhicule motorisé, de favoriser la santé des écoliers, leur équilibre physique et psychique, de faire prendre conscience aux enfants qu'ils participent ainsi activement à la préservation de l'environnement et de leur donner l'habitude quotidienne d'une activité physique sans risque de fatigue.

Précarité énergétique :

Désigne l'état de précarité de personnes, familles ou groupes n'ayant pas un accès normal et régulier dans leur logement ou lieux de vie aux sources d'énergie nécessaires à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux, par exemple à cause de bâtiments mal isolés contre le froid ou la chaleur, ou à la suite de l'inadaptation ou du prix des ressources énergétiques.



Mairie de Thouaré-sur-Loire
3, rue de Mauves
44470 Thouaré-sur-Loire
02 40 68 09 70
contact@mairie-thouare.fr
www.thouare.fr